

COMM-023
P-07768

SAINTE-SOPHIE

Réouverture de la structure P-07768, circulation en alternance et limite de charge

Saint-Jérôme, le 26 mai 2017 - Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, informe les usagers de la route que la circulation s'effectue dorénavant en alternance sur la structure située sur la rue des Cèdres à Sainte-Sophie. Cette réouverture de la structure est aussi accompagnée d'une limite de charge qui doit être respectée par les usagers de la route afin d'en préserver l'intégrité.

Ainsi une voie de 3 mètres de large est disponible à la circulation et la limite de charge maximale permise est de 5 tonnes pour tous les types de véhicules.

Le Ministère remercie les usagers de la route de leur précieuse collaboration. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

-30-

Source : Geneviève Laforest
Conseillère en communication
Direction générale des Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Tél. : 450 569-3057